

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 42

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vernement administre-t-il tant bien que mal, le domaine.

Ce dernier est immense. Il couvre, en étendue, une surface égale à celle de Paris et le mur qui l'entoure a 32 km. de long. Du reste, le château est en proportion du domaine. Construit dans le pur style Renaissance, durant une quinzaine d'années, par 1800 ouvriers, il ne possède pas moins de 440 chambres. C'est un vaste dédale de salles inhabitées, de corridors, d'escaliers secrets et de couloirs obscurs où l'on risque de se perdre comme dans un labyrinthe. Aussi les visiteurs suivent-ils docilement le guide. François du Crétet s'accroche de temps à autre à la veste de Marc-Henri en disant :

— A-t-on idée de faire des maisons pareilles. Mais, c'est tout un monde !

Nous arrivons sur le toit. C'est là, dans ces ruelles et sur ces placettes joliment aménagées entre les coupoles, les tours et les cheminées, que les belles dames prenaient place pour assister au retour des chasseurs. Précédés de leurs veneurs portant gibier, les nobles seigneurs paraissent triomphants autour de la pièce d'eau, puis ils venaient ensuite, dans les somptueux salons, présenter leurs hommages aux dames. Et les intrigues se nouaient et se dénouaient avec facilité, dans ce milieu frivole où le roi donnait le ton.

A l'extrémité orientale du château, le guide nous introduit dans un boudoir secret ayant conservé ses meubles anciens et où flotte un parfum indéfinissable. Nos regards sont attirés par le carreau de la fenêtre où l'on peut lire, gravé sur le verre, ce mot de François Ier :

*Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie !*

Ce distique n'eut pas l'heur de plaire à Mlle de Lavallière, favorite de Louis XIV. Pour plaire à la « dame de ses pensées », celui-ci, d'un geste brusque, cassa le carreau.

Cependant, beaucoup plus tard, comme l'avait fait jadis François Ier, quelqu'un prit un diamant et grava, à nouveau, le distique fameux.

Des hauteurs où nous sommes montés, nous descendons au premier étage où l'on nous fait voir le lit à baldaquin du comte de Chambord. On sait que ce descendant des Bourbons, pressé par les monarchistes de monter sur le trône de France en adoptant le drapeau tricolore, préféra vivre en exil plutôt que d'abandonner les fleurs de lys. Et ce grand lit à baldaquin avait été préparé pour recevoir l'hôte illustre qui ne vint jamais.

La descente continue. Nous arrivons dans les sous-sols où des carrosses de gala, reluisant de propreté, attendent le cortège royal qui, vraisemblablement, ne viendra jamais. Comme le lit, ces beaux carrosses ne sont plus que des pièces de musée.

— Ces rois, déclare Marc-Henri, ça coûte rudement cher et ça ne sert pas à grand'chose !

— Permettez, fait le guide, ils représentent tout de même un beau passé !

— C'est entendu, réplique Marc-Henri, mais au jour d'aujourd'hui, ça n'a plus sa raison d'être !

— C'est une opinion, ajoute le guide en nous faisant un salut cérémonieux.

A peine la visite est-elle terminée que la vendeuse de cartes postales a de l'ouvrage par dessus la tête. Chacun veut être servi le premier. Les petites tables, disposées sur la terrasse de la buvette sont prises d'assaut. Nous avons tout juste pu retenir trois chaises. Seul François du Crétet — atteint depuis sa visite à l'Exposition coloniale de la maladie du sommeil — doit rester debout.

— Assieds-toi sur mes genoux, lui dit Marc-Henri goguenard, tu auras l'air du petit garçon qui a retrouvé son papa !

Avant de quitter ces lieux, nous jetons un dernier regard à l'un des plus beaux châteaux de France. Déjà l'automobile est sur le chemin du retour.

Nous avons traversé le Berry, le Nivernais et la Bourgogne. Dans une petite pinte de cette Bourgogne — « terre d'équilibre » comme dit Pierre Deslandes — Marc-Henri a déniché, quelque part au-dessus d'une vieille armoire, ces vers de Fernand Desnoyers qu'il a inscrits dans son calepin tout en buvant son verre de Beaune. Je ne saurais mieux terminer ces articles qu'en les livrant à votre méditation :

Le bonheur, mes amis, devient mûr au soleil,
Il pousse sur les ceps, il est d'un noir vermeil.
Le bonheur, c'est du vin, c'est du vin de Bourgogne,
Il vous met la joie en rouge sur la trogne,
Il s'appelle Pomard ou Beaune. Le bonheur,
On ne le rêve pas, on le boit, c'est meilleur ;
Dire que le bonheur peut tenir dans mon verre,
Pas longtemps, il est vrai, tout passe sur la terre.

Jean des Sapins.

EXACTITUDE



A scène se déroule dans les bureaux du Département des Travaux inutiles. Le sous-chef, Rondecuir, gourmande un jeune employé, insouciant fils de famille qui, à force de piston, s'est vu ouvrir les portes du département.

Ce gai viveur a pris le plis de n'arriver à son bureau qu'une heure ou deux après l'heure réglementaire.

— Ah ! ça, tonne le sous-chef, pour qui me prenez-vous, à la fin ! Oser mépriser de la sorte les règlements de l'Administration ! C'est honteux, Monsieur, et je ne le tolérerai pas !

Le jeune homme, baissant la tête sans répondre, son supérieur poursuivit :

— Regardez-moi, je suis votre chef, et pourtant est-ce que j'arrive en retard, moi ? Depuis l'ouverture du bureau, jusqu'au moment où vous daignez vous présenter, savez-vous tout ce que j'ai fait, Monsieur, le savez-vous ? Eh bien ! j'ai eu le temps de lire la *Tribune* et la *Gazette*, d'écrire à mon tailleur, de me faire une tasse de camomille et d'aller faire deux parties de billard. Si désormais vous n'êtes pas à l'heure, je me verrai dans l'obligation de faire un rapport sur la façon dont vous gaspillez le temps que vous devez consacrer au service de l'Etat.

CELUI QUI A VOULU APPRENDRE L'ALLEMAND



NOUS autres du canton de Vaud, on n'a pas été faits pour parler d'allemand. Bien sûr que pour y faire, il faut une fabrication tout à fait spéciale. En tout cas, s'il fallait qu'on le sache avant de mourir, on pourrait bien être immortels.

Les Bernois l'ont bien eu compris quand ils commandaient par chez nous. Ils n'ont seulement jamais essayé de nous mettre à hacher la paille. Pour ça, on peut bien reconnaître qu'ils valaient mieux que les Allemands à Guillaume, que partout où ils sont fourrés, il te faudrait que tout le monde, le régent, le ministre, le juge de paix, le taupier se mettent à talmatser comme eux. Non pas que ceux de Berne, ils trouvaient encore plaisant de parler en français, même en patois de Vaud. Probablement que ça leur z'y reposait les oreilles et la garguette. Pensez-vous voir s'ils devaient en avoir besoin avec cet allemand qu'ils causent par chez eux, que ça vous sacrifie la bouche et vous brigandent les cornets à chaque mot qu'on dit.

Pourtant ça les aurait flattés si les Vaudois leur z'avaient des fois demandé :

— Dites-nous voir comment on dit « Chenique » en allemand ?

Mais vouh ! jamais l'idée n'en serait venue à personne. Tant que j'ai pu savoir, il n'y a eu que David Martsau qui l'ait eue.

Ce David, qui tenait donc la forge dans un village de par les alentours de Nyon, avait bien eu tué un homme dans une dispute d'auberge. C'était pourtant un joli compagnon, d'un bon raisonnement. Seulement voilà, à vin bu, il ne se connaissait plus tant. Bien sûr qu'après il a eu du regret, surtout que la justice l'a condamné à mort. Et en attendant, ils te l'ont mis dans un carnotzet du Château, que je vous garantis que

ce pauvre Martsau s'était mieux eu amusé dans sa vie.

Un pair ou deux de jours avant qu'on l'exécute, il s'est trouvé que le bailli, qui restait dans la ville même, baptisait un gamin. Ils ont fait un puissant repas, et, du bonheur ! ça n'était pas un de ces jours sans viande comme ils en avaient décrété pendant cette guerre de la metzance. Y en avait-il du commerce ! des truites de l'Asse, du salé de campagne, du rôti, une lièvre, et pardessus une tralée de merveilles, de bricelets, de beignets à la rose ; et puis de la crème gonflée, du vacherin des Charbonnières et du fromage de montagne... Enfin quoi, les parents de Berne ne regrettaient pas seulement d'avoir fait le voyage : ils étaient tous pour éclater.

Mais voilà-t-il pas qu'au dessert le bailli, qui était bon homme et qui avait bu joliment de ces bons vins de par la Côte, se rassouvient tout à coup de ce pauvre Martsau qui, lui, n'était pas tant à fête.

— C'êtré fraiment tommage, que disait le bailli avec ce gros accent qu'ils ont, tevoir quitter ce pon pays de Faud pour entrer tans l'éternité bar un si filain porte gomme être l'échavaud ! Ch'avoit bitié de cette pauvre pougre. Allez tire lui tout te suite il beut témarder ça qu'il feut : ti champon, ti rôti, tes atriaux. ti rouge, ti planc... I n'a rien qu'à tire, ch'agorde t'afance !

Un de ceux qui étaient là, que c'était même un des précôts de Nyon, s'en va donc trouver mon Martsau et revient le moment d'après.

— Et puis, que lui fait le bailli, ch'espère il afoir ti blaisir ?

— Eh bien voilà, Excellence, que répond le précôt. Il dit qu'il n'est rien porté sur sa bouche, mais qu'il aimerait tant apprendre l'allemand.

Il paraît que le bailli n'avait jamais été tant saisi de sa vie, même qu'on a cru qu'il voulait avoir une attaque. Après cette baffre qu'ils avaient faite, ça aurait pu donner mauvais. Heureusement qu'il s'est pourtant repris, et sitôt qu'il a pu causer, il s'est mis à crier :

— Ach ! Donnerwetter ! Ça ce être famôs. Tepuis che être ici — pïen longtemps il y a — ce être le premier Faudois il veut abbrendre notre langue. On va l'envoyer à Bümplitz jusqu'à ce il le sache.

On m'a eu dit dernièrement que Martsau y était toujours.

Gédéon des Amburnex.

Le verbe « battre ». — Le chef de l'Etat « bat monnaie » ; le général « bat l'ennemi » ; le laboureur « bat le blé » ; le forgeron « bat le fer » (quand il est chaud) ; le bohème « bat le pavé ou la semelle » ; le tambour « bat le rappel, la générale, la charge ou la retraite » ; le chef d'orchestre « bat la mesure » ; les assistants « battent des mains » ; la chambrière « bat les tapis » ; la laitière « bat le beurre » ; mon voisin « me bat froid », et du rest, je « m'en bats l'œil ». Je m'arrête, car on dirait que je « bats la campagne » ou que ma montre « bat la breloque ».

BIBLIOGRAPHIE

Monsieur le Syndic se remarie. — Pièce vaudoise de Mme M. Matter-Estoppey.

L'auteur de cette pièce très gaie, qui vient de sortir de presse, n'en est pas à son coup d'essai. Il y a dix ans qu'elle publie, et fait jouer dans notre canton et en Suisse romande, de petites œuvres simples et sans prétention qui dénoient avec humour quelques traits de notre vie vaudoise.

« Monsieur le Syndic se remarie » est une chose infiniment amusante qui fera passer de bons moments aux auditeurs qui l'applaudiront cet hiver.

Voici l'intrigue en quelques mots : Le syndic Bolomey, veuf depuis quinze ans, vit avec son fils César, gymnasien rêveur que les travaux de la campagne intéressent médiocrement, et sa vieille bonne Jenny, personne aussi acariâtre que dévouée. Bolomey, député, membre de la commission scolaire et du Conseil de paroisse, est un personnage dans la commune aux destinées de laquelle il préside.

Ses assiduités à la cure intriguent Jenny, le facteur Vincent et même son fils César et l'estafette du village a tôt fait d'en découvrir la cause. Le pasteur héberge depuis un mois deux nièces élevées en France : Rose, la sage, une perle rare, posée sans

être poseuse et Lucienne, une jeune fille très moderne, franche comme l'or et des plus amusantes. Nul doute que M. le syndic ait jeté son dévolu sur l'aînée des deux sœurs. Jenny et César se rebiffent à la pensée que le syndic pourrait refaire sa vie, mais Lucienne a décidé que ce mariage se ferait et elle renue ciel et terre pour arriver à ses fins. Elle y arrive, mais pas du tout de la façon qu'elle croyait. Quant à Jenny, elle se consolera en épousant le facteur qui promet de lui laisser lire toutes les cartes du village. Et la pièce se termine par un double mariage et même par de naïves fiançailles.

Dans le prochain numéro nous reproduiront une ou deux scènes de «Monsieur le Syndic se remarie». Encore une fois, nos félicitations à notre collaboratrice.



LOYSE DE SAVOIE

3

Cette bouffonne escorte n'était pas la seule, cependant, qui cheminait derrière le duc Charles. Madame de Savoie chevauchait, à cette heure même, sur les traces du fugitif. Et, pareille à la colombe de l'arche, la duchesse Loyse, elle aussi, traversait l'ouragan qui emportait la plus puissante race de ce temps. Au moment où le Téméraire mettait pied à terre, à Nozeroy, Mesdames de Savoie y arrivaient. Fidèle au malheur, autant que prompt à l'action, la duchesse Yolande accourait auprès de son allié malheureux. Mais vaine devait être son espérance d'apaiser le fou furieux qu'était devenu le duc de Bourgogne. Elle le trouvait dans un paroxysme de rage, errant à travers les salles de Nozeroy, et criant : « Grandson ! Grandson ! » Ce nom, dit un témoin, « semblait l'estouffer ». Aux douces paroles de la duchesse, il ne répondait que par malédictions contre les couards qui lui avaient ravi l'honneur et s'en prenait plus violemment de sa défaite aux Savoyards, qu'aux Bourguignons.

Loyse, près de sa mère, subissait l'injure du forcené. Ire et insulte, d'ailleurs, ne parvenaient guère à effleurer son âme. Toujours sereine et souriante, on eût dit, content ses contemporains, « qu'elle ne cessait d'entendre chanter oysel et voir fleurir verger, si bien qu'en cette aventure même, ne se savait courroucer, ni en faire son mal profit. »

C'était, sous les voûtes de Nozeroy, comme une première éclosion des vertus dont Loyse allait les embaumer. Mais qui donc, en cette enfant si timide, si soigneuse de disparaître derrière sa mère, eût deviné la future châtelaine ? Loyse elle-même, pouvait-elle prévoir l'épanouissement de sainteté qu'annonçait cette première floraison ? Seul, peut-être, Hugues, son amoureux fiancé, en aurait eu l'intuition. Hélas ! Hugues n'était pas là.

Après avoir désespérément bataillé dans les gorges du Jura, il lui avait fallu revenir au mont Sainte-Marie confier à la sépulture de famille le cadavre de son frère Louis, tué à Grandson. Puis, tristement, il regagnait Nozeroy, dont la mort de son frère aimé le rendait seigneur et maître, sans y plus trouver celle qu'il aimait. Les fêtes de Pâques approchant, Loyse et sa mère avaient regagné Lausanne pour y faire saintes pratiques et œuvres de dévotion.

Longtemps, le souvenir de Loyse de Savoie est demeuré vivant à Lausanne. Partout où elle passait, les pauvres lui faisaient cortège. Ses oraisons en la cathédrale étaient aussi ininterrompues que ses aumônes. Et de grand réconfort eût été pour elle ce temps de prière si le duc Charles n'en fût venu, derechef, troubler le bienfaisant repos.

Monsieur de Bourgogne n'avait pas été, comme disait Louis XI, assez « déconfit à Grandson ». On le voyait, en effet, dix jours après sa défaite, revenir de Nozeroy à Orbe, et d'Orbe à Lausanne. Ses pertes n'avaient été que d'un millier d'hommes. Les survivants s'étaient ralliés

au premier appel, et son armée se reconstituait, à une demi-lieue de Lausanne, sur un plateau du Jorat, appelé : « Le Plan du Loup ».

Ce n'étaient plus, il est vrai, les splendeurs d'antans. Le duc logeait dans un pavillon de simple charpente, construit à la hâte, tandis, qu'autour de lui, ses troupes s'abritaient dans des baraques faites de planches et de branchages.

Bien mieux, d'ailleurs, que la magnificence, ce cadre militaire convenait à la martiale figure du duc de Bourgogne.

Le Téméraire avait alors quarante-deux ans. La sombre retraite, à laquelle il s'était condamné depuis ses différends avec son père, avait singulièrement influé sur son caractère. Toute suggestion, toute autorité, tout conseil lui était odieux. Il n'obéissait qu'à ses rancunes, n'écou- tait que ses colères. Une chevelure crépélée, une barbe noire, des yeux d'un bleu d'acier donnaient à sa physionomie une énergie farouche.

Assombri par l'idée qu'il mourrait jeune, le Téméraire était d'une étrange austérité de mœurs. Il n'aimait pas les femmes, ne savait pas leur parler et se montrait d'ordinaire, avec elles, aussi impérieux, aussi dédaigneux qu'avec les hommes.

A Lausanne, cependant, la politique ou plutôt la nécessité l'obligeait à se départir, avec Madame de Savoie, de sa raideur coutumière.

Il la venait visiter sans cesse, en son logis de « La Caroline », tout proche du couvent des Jacobins. La duchesse y était installée avec Loyse, ses autres enfants et sa suite composée du comte Raconis, de Claude de Seyssel, grand maréchal de Savoie, de Rivarol son maître d'hôtel, d'Antoine de la Forest, gouverneur du petit duc Philibert, et enfin, de ses deux secrétaires Dupuis et Cavoret.

Chaque jour, après avoir travaillé et donné ses ordres, le duc venait entendre vêpres en l'église de Notre-Dame. Ses dévotions faites, il se rendait chez Madame de Savoie où, en de longs entretiens, tous deux médisaient à l'envi de Louis XI. Médisances bien justifiées d'ailleurs, car, de Lyon, où il se tenait comme une araignée embusquée en sa toile, le roi continuait à exciter les Suisses contre sa sœur et contre Monsieur de Bourgogne.

Et vraiment, en leurs discours, duc et duchesse avaient, hélas ! trop peu de souci de l'enfant si nette, si pure, si paisible en son âme, à qui tant de mauvaises et désordonnées paroles étaient d'infinie déplaisance ! Aussi, dès que, courtoisement le pouvait, Loyse, quittant l'entretien, se retirait en sa chambre, et seulette « priait Dieu qu'il envoyât céans pensées de concorde, paix et unité ».

Comment, à la voir ainsi douloureuse et se- reine parmi ce flux et reflux de traîtrises, ne pas songer à quelqu'une de ces plantes agitées, balottées par la houle, mais dont la fleur quand même résiste aux souffles les plus tempêteux ?

Mais voilà que, ne décolérant ni jour ni nuit, et adjuvant ses colères de libations inaccoutumées, — lui qui d'ordinaire consommait que conserves de roses, — le duc de Bourgogne tombait malade. Si grave était sa fièvre qu'il en fût trépassé, si Bartholomeo, le médecin de Madame de Savoie, n'eût « incontinent néyé le mal dans force gobelets d'eau bouillie ».

Or, tandis que le duc se médicamentait ainsi, ses affaires allaient en dérive. La famine sévis- sait à Lausanne. Les querelles entre chefs anglais, bourguignons, savoyards se multipliaient. Les soldats se mutinaient, un convoi d'artillerie et d'argent qu'on attendait de Flandre n'arrivait pas. Il fallait en finir pourtant.

Le 9 mai, si faible encore qu'il ne pouvait supporter le poids d'une armure, vêtu d'une longue robe de brocart et monté sur « un court- tault bay », s'en allait donc au « Plan du Loup » prendre le commandement de ses troupes. En dépit de l'adverse fortune, roidi plus que jamais en son orgueil et confiant en sa prochaine ven- geance, le duc Charles avait convié Madame de Savoie à passer en revue l'armée qu'il allait mettre en marche. Yolande, montée sur une ha- quenée de parade, était venue à sa rencontre suivie de tous ses enfants, jusqu'au seuil d'un

pavillon galamment élevé pour elle à l'entrée de la plaine dite de Saint-Sulpice.

Et pendant plus de quatre heures les troupes défilèrent par compagnies de cent lances. « Au- rons vengeance de ces chiens, » clamait le duc sur le passage des soldats. A quoi Savoyards, Anglais, Italiens répondaient : « Vive Bourgo- gne ! » Mais, nul n'avait plus confiance au prin- ce ni foi au succès de ses armes.

Loyse, elle aussi, clamait... Elle clamait sur l'estrade où, avec Madame sa mère, elle assis- tait au défilé... Mais c'était : « Mercy, mercy à Dieu pour tous ceux qui passaient et si tôt, peut-être allaient mourir... »

Elle priait pour ceux de Bourgogne plus que pour aucuns autres, car c'était par promesses de pillages que leur duc les entraînait ; mettant ainsi non seulement leurs vies, mais leurs âmes, en mortel péril...

Tel était le souci de Loyse à l'heure où, autour d'elle, dames et damoyelles en avaient de bien autres. Toutes, suivant la coutume, envoyaient jollivetés et souvenirs à leurs amoureux, pour les porter en la bataille. C'étaient mignons bra- celets de fer, d'or ou d'argent à mettre sous gan- telets et brassards, ou encore bourses subtilement ouvrees, à passer sous cottes de mailles...

Loyse, elle, n'offrait à son fiancé que prières, mais prières si ferventes, que Dieu ne pouvait manquer d'accorder bon secours au sire de Chal- lon... Grand besoin en était au cher sire, car le duc Charles, tout soudain, en avait fait son ser- gent de bataille. (A suivre.)

Exagérations. — Une dame dont le mari est quel- que peu littérateur disait :

— Il est si connu, que quelqu'un lui ayant écrit simplement : « à Orbe », sans autre adresse, la let- tre lui est parvenue le lendemain.

Une autre personne qui se trouvait là et dont le mari est quelque peu peintre, renchérit aussitôt :

— Et le mien donc ! il est bien plus connu en- core ! Tellement, que l'autre jour on lui a écrit sans mettre même son nom sur l'adresse. Et la lettre lui est arrivée le jour même.

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg, un poker de ve- dettes, John Gilbert, Renée Adorée, Conrad Nagel et Eleanor Boardman, dans *Rédemption*, d'après le chef-d'œuvre posthume de Tolstoï. Beauté, poésie, émotion, un art profond et prestigieux, le pittores- que de l'ancienne Russie bourgeoise et des indépen- dances bohémiennes, ce film réunit tout cela en des images lumineusement expressives et d'un charme captivant. John Gilbert qui personnifie le mari aban- donné volontaire, vampire de son propre cœur, est d'une vérité, d'une détresse morale si visibles, qu'on ne ressentit jamais pitié pareille. Il est le symbole de l'altruisme même maladif, qui va jusqu'au sacrifi- ce, la touchante et misérable victime que tout bon- heur semble exiger.

D'excellents compléments et les actualités parla- ntes Fox Movietone complètent le programme.

Pour la rédaction :
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recom- mandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

L'Armonica-Cooperativa
STRADELLA
Le ROI des accordéons
Agent général pour la Suisse :
Lc. MARGOT
Rue Centrale 8 Lausanne
Catalogue gratis franco

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne